

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE D'EZANVILLE

M. Alain BOURGEOIS - Monsieur le Maire
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE



W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet Travaux de création d'un service Jeunesse et famille - Lot n°3 - Couverture et bardage zinc

Référence 2018-03

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FR108

Lieu d'exécution Rue Paul Fort
95460 EZANVILLE

Durée 7 mois

DESCRIPTION La présente consultation concerne les travaux de création d'un service Jeunesse et famille - Lot n°3 - Couverture et bardage zinc

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme Prestation divisée en lots : Oui
Possibilité de présenter une offre pour un seul lot
Les variantes sont refusées

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT
N° 1	Couverture et bardage zinc Description : Travaux de couverture et bardage zinc Informations complémentaires : L'opération de travaux a fait l'objet d'une première consultation lancée en novembre 2017 par avis d'appel public à la concurrence n°17-164914, publié au BOAMP le 22 novembre 2017. La procédure se décomposait en 12 lots, les lots n°1-2-4-5-6-7-8-9-10-11 et 12 ont été attribués, le lot n°3 est relancé dans le cadre de la présente consultation.			

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Une retenue de garantie de 5.0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.

Financement Les prestations seront financées selon les modalités suivantes :
- Ressources propres du budget investissement de la Ville d'Ezanville
- Subvention FSIL
Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.
En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires au taux en vigueur, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €.

Forme juridique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

> Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

> Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

> Document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager la société (extrait Kbis, délégation de pouvoir)

Marché réservé : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

55 % : Prix

30 % : Valeur technique de l'offre

15 % : Délai de livraison

Le critère valeur technique se compose des sous-critères suivants :

- Méthodologie d'intervention - réponse technique : 15 %

- Moyens humains mis en oeuvre : 10 %

- Moyens mis en oeuvre pour respecter les prescriptions relatives à l'environnement, la propreté, l'enlèvement des déchets et la sécurité du chantier : 5 %

Renseignements **Correspondre avec l'Acheteur administratifs**
Service marchés publics
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE
servicemarchespublics@ezanville.fr

techniques

Maîtrise d'oeuvre
RIQUIER-SAUVAGE Architectes
77 rue des Chesneaux
95160 MONTMORENCY
Tél : 01 39 64 66 05
rivage4@wanadoo.fr

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres

Remise des offres le **19/04/18 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 20/04/18 à 10h00
Lieu : Mairie d'Ezanville

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
Ville d'Ezanville
Service marchés publics
Place Jules Rodet
95460 EZANVILLE

Renseignements complémentaires

Les variantes libres sont refusées dans le cadre de la présente consultation.
Aucune variante exigée n'est prévue dans le cadre de la présente consultation.

Marché périodique :

Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds
communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
2-4 bd de l'Hautil
BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59
greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Organe chargé des procédures de médiation :
Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou
litiges relatifs aux marchés publics de Versailles
Préfecture de la région Île-de-France
Préfecture de Paris
5 rue Leblanc
75911 PARIS Cedex 15
Tél : 01 82 52 42 67
ccira@paris-idf.gouv.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant
l'introduction des recours :
Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
2-4 bd de l'Hautil
BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59
greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Envoi le 28/03/18 à la publication